

COMMUNE
DE
SAINT-JEAN-DE-CORNIES

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du lundi 03 juillet 2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance publique, le trois juillet deux mil dix-sept à vingt heures trente minutes, dans la salle « Les Cornouillers », sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ARMAND, Maire.

Présents : Jean-Claude ARMAND, Patrick BEZIAT, Karine BIANCHERI, Philippe BOUQUET, Janine CLOT, David DE MONTFUMAT, Yves GRUVEL, Frédérique HOULLIER, Bernadette MATILLA, Georges PIOMBO, Isabelle POIRIER, François SAVIGNAC

Absents : Maëva BOURGEOIS, Olivier LABADIE, Pierre LATTUCA,

Secrétaire de séance : David DE MONTFUMAT

Monsieur Le Maire procède à l'appel des Membres du Conseil Municipal ; le quorum étant atteint, il déclare la séance ouverte.

Monsieur Le Maire propose la désignation de Monsieur David DE MONTFUMAT pour assurer le secrétariat de la séance ; la proposition est acceptée, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.

Monsieur Le Maire donne lecture de l'Ordre du Jour :

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du 22 mai 2017
2. Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup : Communication du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes

Monsieur le Maire passe au premier point de l'ordre du jour :

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 22 MAI 2017

Ce compte rendu est accepté à l'unanimité

**2) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT LOUP :
COMMUNICATION DU RAPPORT DÉFINITIF DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES
COMPTES**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le rapport d'observations définitives de la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup effectué par la chambre régionale des comptes.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Et, à l'unanimité des membres présents,

Approuve le rapport d'observations définitives de la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup effectué par la chambre régionale des comptes.

La séance est levée à 21 heures 00 minutes